

Pour une sociologie de la fidélité conjugale

On accuse la dégradation des mœurs de multiplier les divorces. La fidélité se perd, dit-on ; et le souci intempestif de soi s'impose. Ces jugements sont rapides : ils ne sont pas fondés par l'étude sociologique. En effet, le divorce ne serait pas tant dû à l'infidélité qu'à une autre estimation de la fidélité. Celle-ci est marquée par le désir d'authenticité, elle est relative à l'intensité de l'amour. Dans la durée, elle s'en trouve affectée d'un coefficient de mensonge, si l'amour ne lie plus le couple. Paradoxalement, ce n'est pas le mépris d'exigences morales qui cause le divorce, mais une idée haute et romantique de l'amour, requérant de lui une constante authenticité et transparence.

LE terme de fidélité conjugale est ambigu. Ce flou est perceptible, par exemple, dans le dossier de *Famille Magazine* consacré aux couples et à l'infidélité (octobre 1991), puisqu'il traite sous le titre « Amour qui dure, amour fidèle ? » de la durée du couple et de la fidélité sexuelle, liant très fortement les deux dimensions : « Et si par malheur, l'un des conjoints dérape, c'est dix ou vingt ans de vie conjugale qui semblent brutalement jetés à terre. Mais au-delà de la souffrance, l'infidélité doit-elle fatalement signer la mort du couple ? ».

I

Les deux fidélités

Le flou d'un mot, la sociologie des catégories nous l'apprend, ne traduit pas des difficultés d'expression, mais trahit l'existence de luttes sociales autour de la définition des phénomènes ainsi désignés. Le mot « fidélité » fait partie de ces mots qui ne sont pas neutres et que cherchent donc à éviter les sociologues peu désireux, en France tout au moins, d'être les promoteurs du familialisme, d'un certain modèle dit traditionnel de la famille. Malgré tout, prenons le risque d'indiquer comment le sociologue peut traiter sérieusement de la fidélité conjugale.

Tout d'abord, il est nécessaire de bien distinguer deux niveaux, même si pour des raisons idéologiques (c'est-à-dire pour défendre tel ou tel système de valeurs) la confusion est fréquente. La fidélité conjugale a dans les sociétés contemporaines deux significations :

Au sens 1, la fidélité conjugale exige de la part des partenaires engagés dans une relation stable l'exclusivité de certaines pratiques, notamment des relations sexuelles ;

Au sens 2, la fidélité conjugale exige de la part des conjoints un engagement sur la durée de leur relation.

Cette distinction est décisive. En effet, d'après les travaux d'histoire et de sociologie de la famille, il est possible d'affirmer que le consensus social existe autour de la fidélité au sens 1. Les hommes et les femmes, qu'ils choisissent aujourd'hui le mariage ou le concubinage (plus précisément ils ne choisissent pas, puisqu'ils passent par les deux formes le plus souvent), estiment qu'un « bon couple » doit être fidèle, doit respecter certaines règles d'exclusivité. Les pratiques de séduction et de sexualité doivent être réservées à un seul partenaire. La relation conjugale se définit, en référence à la conception d'Erving Goffman, par le fait que des territoires personnels ne doivent être partagés qu'avec une seule personne, tant que dure la relation.

Dans leur analyse des communautés « gauchistes » de l'après 68 (narrée dans *La vie buissonnière*, Editions Maspéro), Gérard Mauger et Claude Fossé démontrent comment la mise en œuvre des décla-

rations de principe sur la libre disposition de chacun sur lui-même, même engagé dans une relation, a provoqué des situations qu'il est possible de rapprocher des vaudevilles de la fin du XIX^e siècle. Le trio ou le quatuor – le mari cocu, l'amant et la femme, ou la femme trompée, la maîtresse et le mari amant – déclenchait moins de rires dans les communautés révolutionnaires que dans la salle des théâtres de boulevard. Du point de vue de l'utopie communautaire, le rideau est tombé sur la désagrégation des groupes.

Cet échec doit être lu comme un hymne involontaire à la fidélité conjugale au sens 1, et non au sens 2. Soucieux de réinventer le monde jusque dans la sphère privée selon une logique de l'authenticité, de la transparence des rapports entre les êtres, les promoteurs des communautés n'ont pas compris que l'amour conjugal, tel qu'il s'est historiquement construit, avait des exigences contradictoires. Ce dernier demande tout à la fois des relations authentiques et un partenaire fidèle, le temps de la relation. Les communautaires ont cru que la fidélité sexuelle contrariait la première exigence, qu'elle était en quelque sorte « bourgeoise ». Ce qui est une erreur historique.

Première période

Dans la famille « bourgeoise », selon les auteurs de *L'Histoire de la vie privée* (tome 4, Ed. du Seuil), au moment de son apogée à la fin du XIX^e siècle, la fidélité au sens 1 n'était pas au centre du dispositif. C'est le temps où les hommes – ceux qui en avaient les moyens financiers – ont une maîtresse chargée de les satisfaire dans l'intimité de l'alcôve. La femme légitime, l'épouse, est cantonnée à son rôle de mère. L'homme bourgeois n'a pas d'état d'âme, il a mis en place un système qui préserve la durée de vie conjugale, nécessaire pour la transmission intergénérationnelle, et l'infidélité conjugale ! A cette époque, le choix du conjoint n'est pas établi selon la logique moderne, la logique amoureuse. Le mariage est une institution qui garantit les intérêts des lignées familiales, et non les satisfactions sexuelles ou affectives.

Pendant que leurs maris les trompent, les femmes lisent des romans « romanesques » et découvrent qu'elles pourraient être aimées. Elles rêvent d'avoir un mari amoureux, différent de celui qu'elles ont à la maison. Jusqu'à la Guerre de 14-18, ces deux mouvements –

sexualité masculine et affection féminine – tournent autour de la famille bourgeoise jusqu'à créer un tel tournis qu'un autre modèle s'installe, un autre équilibre s'établit. Le conjoint choisi doit satisfaire les besoins sexuels et affectifs dans le cadre d'un mariage stable.

Deuxième période

L'entre-deux-guerres voit en France peu à peu s'imposer un consensus dans tous les groupes sociaux autour de ce nouveau modèle qui conjugue le tempo de la famille bourgeoise, centrée sur le patrimoine, et les exigences modernistes d'une affectivité fidèle, exclusive. Le système d'attentes envers le conjoint a changé de structure et de volume. Progressivement s'est imposée, en même temps que l'amour, l'idée que le mari ou l'épouse soit attentif aux désirs de l'autre. Le partenaire doit être la source de l'ensemble des satisfactions que l'on peut tirer de la vie privée. C'est ainsi que le dédoublement des identités de la mère et de la maîtresse se dévalue socialement. La fidélité conjugale (aux sens 1 et 2) s'impose alors, non seulement pour des raisons morales, par devoir, mais aussi comme la preuve que l'on est capable soi-même de vivre une relation privée aussi exigeante. La construction d'une représentation cohérente de soi et de l'autre comme « conjoint », rassemblant les images dispersées antérieurement, marque, à mon sens, cette étape de l'articulation entre individualisme et vie conjugale.

Troisième période

La troisième période, en germe dès la fin de la deuxième guerre et qui devient perceptible à partir des années 70, est celle de la rupture entre les deux dimensions de la fidélité : la durée perd de sa valeur pour un grand nombre de femmes et d'hommes. Les exigences envers le conjoint se sont accrues, comme l'analyse de manière critique Richard Sennett dans *Les tyrannies de l'intimité* (Ed. du Seuil). Le conjoint doit à tout moment, sans discontinuité, être le révélateur du « moi » profond de son partenaire. Pas question de s'enfermer dans la routine, dans les charmes d'une institution du mariage qui autorisait quelquefois une moindre conviction pour le jeu de l'amour, dans les rôles contraignants. Chaque jour, l'amour doit être au rendez-vous des conjoints, défini notamment par l'authenticité des relations, prin-

cipe de référence, afin d'assurer dans le cadre de la vie privée la construction d'une identité personnelle, fragile.

Dans cette perspective, le conjoint doit en quelque sorte devenir thérapeute de son partenaire (et réciproquement). La fidélité au sens 1 devient la preuve, encore plus qu'à la période de l'entre-deux-guerres, de l'absence de double-jeu dans les relations, dans l'attention sans distraction qui doit être donnée et reçue.

Ce modèle des relations authentiques qui s'est imposé et s'impose – on peut en prendre aussi l'indicateur de la critique des rôles sexuels, y compris la division du travail entre les conjoints – a eu pour effet de créer la montée des divorces, du concubinage, d'une certaine instabilité conjugale. La dévalorisation de la fidélité au sens 2 n'a pas été provoquée par celle de la fidélité au sens 1. C'est la logique même de l'amour exigeant – en terme de preuves d'authenticité renouvelées – qui a détruit en partie ce qui peut apparaître à d'autres comme un amour exigeant, l'amour durable.

II

Le déclin relatif de la fidélité temporelle

Dans les années 90, il y a deux définitions concurrentes de l'amour conjugal, celle qui triomphait pendant la seconde période avec une exigence de cumul des deux fidélités, celle plus moderne qui, au contraire, peut percevoir la durée comme le signe d'un certain enfermement, d'une routinisation et donc d'une moindre authenticité. La lutte discrète entre ces deux pôles ne signifie pas une immobilité des positions. En reprenant l'ensemble des textes et des prises de position au sein de l'Eglise catholique depuis les années 1930, on verrait comment la première conception qui constitue la ligne officielle a changé de sens progressivement, en intégrant les contraintes de l'amour moderne, « authentique », « psychologique », « individualiste », et en insistant moins sur l'amour « sacrifice », « dévouement », qui dominait avant 1939-1945, notamment pour les femmes.

La permanence des deux conceptions ne doit pas masquer la domination de la fidélité sans recherche à tout prix de la durée. Pour preuve, on peut prendre le faible succès du conseil conjugal. Cette

formule d'intervention extérieure, dans une orientation psychologique, pour préserver si possible l'authenticité d'une relation et sa durée, rencontre peu d'écho. La plupart des personnes converties au modèle des relations conjugales qui doivent garantir dans l'amour le plein épanouissement individuel, préfèrent rompre les relations jugées insatisfaisantes plutôt que de tenter une réparation symbolique.

Cependant, d'autres recherches démontrent que l'instabilité conjugale reste limitée : le nombre des partenaires avec qui une personne a engagé une relation assez stable dépasse rarement deux. La valorisation des relations conjugales exigeantes (au sens moderne) semble incompatible avec la règle d'une fidélité temporelle absolue, mais relativement compatible avec une longue durée.

On peut penser que se met en place – mais aucune enquête longitudinale ne peut éprouver notre hypothèse – un tempo conjugal spécifique qui refléterait le tempo professionnel. Il y aurait cohérence entre la logique individualiste de la compétition et la logique individualiste de l'authenticité : lorsque la première est exacerbée, la seconde l'est aussi, lorsque la première décline, la seconde devient moins nécessaire également. La raison utilitaire qui sous-tend le culte de la performance et la raison humanitaire qui sous-tend le culte de l'amour moderne seraient fortement associées. Les individus, surtout ceux qui sont le plus engagés dans la vie professionnelle, auraient un cycle de la vie conjugale en deux périodes :

– entre vingt et quarante ans, l'exigence de l'authenticité (associée aussi à la précocité de la vie sexuelle, à un allongement de la période de la scolarisation et de la première installation professionnelle stable) l'emporterait, pouvant entraîner la formation de plusieurs couples successifs ;

– après la cinquantaine, la durée reprendrait valeur, moins pour des raisons morales, là encore, que parce qu'elle garantirait d'autres services, devenus appréciables, notamment une certaine forme d'assurance-vieillesse devant la crainte de devoir demeurer seul(e) pour le reste (encore grand) de ses jours. La fidélité au sens 2 serait aussi plus compatible avec la vie professionnelle dans laquelle à cet âge la concurrence pour réussir et pour s'imposer est en grande partie achevée.

III

La fidélité à soi-même

Pour comprendre les raisons qui font qu'une instabilité conjugale n'est pas exclue, il faut intégrer un nouvel élément qui découle, lui aussi, de la logique dominante de la psychologisation de l'identité dans les sociétés contemporaines. La valorisation de l'authenticité implique le détachement d'un partenaire (et d'une vie conjugale) qui contribue à détruire l'identité personnelle revendiquée. Le succès de ce que je nomme les romans de crise, dans *Fortune et infortune de la femme mariée*, dérive de cet aspect : certaines femmes veulent rompre les liens d'une union qui les détruit progressivement en les enfermant dans un rôle ou des rôles (la femme au foyer, la mère dévouée, l'épouse attentive) qui les empêche, disent-elles, d'être elles-mêmes. Ce qui peut socialement être perçu comme une infidélité renvoie à une exigence de fidélité à soi-même. La vie conjugale n'est tolérable dans une telle optique que si elle n'engendre pas une modification trop importante des identités des conjoints. Ce n'est pas un hasard si ce sont les femmes qui demandent le divorce, malgré le coût économique plus élevé pour elles, dans la mesure où elles ont plus souvent que les hommes le sentiment d'être transformées par l'entrée dans la vie conjugale. Les hommes éprouvent moins le désir d'en sortir puisqu'ils sont, d'une certaine manière, restés dès le départ davantage en retrait. Ce sont les femmes les plus engagées, les plus croyantes, qui cherchent le plus à rompre des liens qui peuvent apparaître comme étouffants.

La mise en pratique de l'idéal de l'amour romanesque, romantique, révèle ainsi la tension qui en résulte (et que les spécialistes des thérapies conjugales réinterprètent à leur façon psychologisante) : à savoir une contradiction entre les charmes de la fusion entre partenaires et le souci de soi, de maintenir une vie privée, hors du contrôle du conjoint. La fidélité conjugale au double sens 1 et 2 a un prix en terme d'identité personnelle qui est occulté par les promoteurs de la durée. Tant que les femmes étaient tenues dans des relations de dépendance objective, par leur absence de ressources propres, elles supportaient ce prix en transfigurant leur amour romanesque sous les traits du dévouement : c'est l'âge d'or de la fidélité pendant les années qui suivent la Grande Guerre. Dès que ces femmes eurent à leur dis-

position les moyens de rompre, elles ne s'en privèrent pas, prises au piège de l'amour romanesque qui leur demande d'être elles-mêmes, tout en les invitant à se fondre dans la figure conjugale.

Le film *Rien que des mensonges* narre une telle mésaventure conjugale où la femme ne sait plus où est son « moi » après quelques années de mariage. Aussi oscille-t-elle entre le souhait de renouer les liens avec son mari, au moyen d'une infidélité (au sens 1) révélée à ce dernier, susceptible de secouer l'engourdissement masculin, de rompre avec la routine conjugale, et le plaisir associé au « mentir-vrai » des jeux de la séduction, à l'image dérobée de soi-même dans les reflets des regards troublés de ses amoureux. Où se trouve le plus d'illusions : dans la fidélité temporelle au prix d'un certain renoncement à la quête permanente d'un soi évanescent, ou dans l'infidélité temporelle au risque de se soumettre aux tyrannies de l'intimité qui réclament chaque jour les surprises de l'amour ?

« Un certain temps »

La force des partisans de la confusion entre les deux fidélités dérive de la simplicité de leur modèle idéal. Le modèle concurrent, en effet, ne dessine pas clairement les lignes de passage entre l'exclusivité des sentiments amoureux et la longueur souhaitée de l'engagement. La réponse ressemble, selon Fernand Reynaud, à celle de l'adjutant qui estime que « le fût du canon met un certain temps à refroidir ». L'amour semble mettre également « un certain temps » à perdre sa qualité de révélateur réciproque des identités personnelles : ni trop court – le compagnon ou la compagne n'appartiennent pas à la catégorie des partenaires sexuels d'une ou deux soirées –, ni trop longtemps – l'enchantement exigé a le plus souvent une durée de vie limitée. C'est sur ce point que le vécu moderne des relations conjugales s'éloigne du mythe initial.

L'histoire de Tristan et Iseult inclut, en effet, un événement qui assure la continuité temporelle, la fidélité au sens 2, tout en proposant une nouvelle référence, celle de la fidélité au sens 1, condition des satisfactions amoureuses. C'est le philtre que boivent les amants qui résout les contradictions de l'histoire en déresponsabilisant en partie l'homme et la femme. Ces derniers n'ont les moyens de lutter contre le mariage institution que grâce au pouvoir magique d'une boisson

qui protège. Le mariage arrangé est déstabilisé par l'amour arrangé. Seuls les dieux de l'amour rivalisent, à l'origine, contre les ancêtres des lignées familiales, contre les pressions sociales. L'enchantement dure aussi longtemps que le breuvage agit, la durée de l'union n'étant pas maîtrisée par les amoureux.

Pendant la seconde période, dans le cadre du compromis élaboré entre le mariage institution et la logique amoureuse, le philtre a été remplacé par des contraintes externes, du fait des relations intergénérationnelles. La durée de l'amour conjugal coïncidait avec les exigences du travail pédagogique et de la transmission. Pendant la troisième période, le tempo de l'amour dévouement (assuré plus par les femmes) a moins contrebalancé le rythme de l'amour romantique (porté également davantage par les femmes). Les mères, sensibles à l'éducation de leurs enfants, ne veulent plus, au nom de cet intérêt, sacrifier le leur, c'est-à-dire les satisfactions tirées de l'engagement conjugal. Lorsque l'amour n'est plus au rendez-vous, elles préfèrent vivre seules plutôt que « côte à côte » avec quelqu'un qui est devenu un étranger.

La musique familiale des années 1990 est cacophonique aux oreilles de ceux qui étaient habitués à l'« harmonie ». Mais la nostalgie des années 1930-1950, sentiment honorable, ne suffit ni à comprendre le temps présent, ni à fabriquer une machine à remonter le temps. Le mystère de la régulation du sentiment amoureux reste entier.

François de SINGLY

Bibliographie

Les énoncés ci-dessus prolongent des réflexions engagées dans les travaux suivants de François de Singly :

- **Fortune et infortune de la femme mariée**, PUF, Paris, 1990, (2^e édition).
- « L'homme dual. Raison utilitaire, raison humanitaire », **Le Débat**, 1990, 61.
- « L'amour coupable », **Revue Internationale de l'Action Communautaire**, 1992.
- « Divorce ou consultation conjugale ? Défection ou prise de parole ? », **Dialogue. Recherches cliniques et sociologiques sur le couple et la famille**, 1987, 96 (avec G. Moreau).
- « L'amour, un bien privé, un mal public ? », **Revue Française des Affaires Sociales**, 1988, 2.